



Commune de Bellevue

République et Canton de Genève

Juin 2015 – N° 30

VOTRE MAIRIE VOUS INFORME

Mot de la Mairie



Chers Bellevistes,

L'effervescence des élections municipales de la Commune est derrière nous. Le Conseil municipal, désormais constitué de 10 PLR, 7 BDA et 2 PDC a donc subi un renouvellement d'un tiers de ses membres (7 sur 19). Comme vous pouvez le constater, BDA a gagné un siège au dépend du PLR mais l'entente reste toujours majoritaire.

En ce qui concerne l'Exécutif et suite au départ de Mme DUPASQUIER et de M. BEAUVERD, à qui je présente mes chaleureux remerciements pour leur engagement, quatre candidats se sont présentés pour le poste de Conseiller administratif. MM. TASCHINI, VIRET et moi-même avons été respectivement élus pour une période de 5 ans. Je profite de remercier M. RUEGSEGGER pour son investissement durant cette campagne.

Je souhaite à tous les nouveaux élus beaucoup de plaisir à servir notre belle Commune et aux autres de continuer sur leur lancée puisque pour la législature 2015-2020 d'importants projets vont devoir être traités, comme notamment : le Champ-du-Château avec son futur développement comprenant la construction de 300 appartements et d'un centre administratif. Les nuisances de l'aéroport et les vols de nuits de plus en plus fréquents, font également partie de nos préoccupations.

S'agissant des projets plus récents qui seront réalisés dans le courant du mois de juin 2015, nous prévoyons la 3^e étape de réaménagement du centre du village comprenant la réalisation d'un nouveau terrain de sport en synthétique, ainsi que plusieurs aménagements urbains.

Les réalisations en cours et récemment accomplies sont : le chemin des Aiglons, (modifié sur le bas et permettant une liaison piétonne et cyclable entre le chemin en Joubière et la route de Lausanne) ; l'exécution du plus gros des travaux à la route de Valavran (remplacement du collecteur et mise en conformité) ; un nouveau trottoir a été réalisé sur la route de Rennex ; et finalement de légers travaux d'aménagement au chemin des Tuileries seront terminés à fin juin.

Comme vous pouvez le constater, le personnel communal et l'Exécutif sont toujours extrêmement actifs pour la remise en conformité de notre réseau routier et sont très sensibles au bien-être des communiers.

Je vous remercie pour votre confiance et vous souhaite un bel été.



Daniel FABBRI,
Maire



SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 21 AVRIL 2015

Le Conseil municipal a décidé, à l'unanimité, de renvoyer les délibérations suivantes en commission des finances du 28 avril 2015 qui ont toutes été approuvées en séance du Conseil municipal du 12 mai 2015 et dont le délai référendaire est fixé au 29 juin 2015 :

- Approbation du rapport des comptes et de la gestion 2014 de la Fondation de la commune de Bellevue pour la construction et la gestion de logements (FLB),
- Approbation du tableau de répartition des frais 2014 du Groupement intercommunal de gestion de la construction du Poste de Commandement et d'Intervention des Tuileries (PCI Tuileries),
- Approbation des comptes et de la gestion 2014 du Groupement intercommunal Stade Marc Burdet,
- Approbation des comptes et de la gestion 2014 du Groupement intercommunal du Bâtiment pour la Crèche (GIC),
- Approbation des crédits budgétaires supplémentaires 2014 et les moyens de les couvrir,
- Approbation du compte de fonctionnement, du compte d'investissement, du financement des investissements, du compte de variation de la fortune et du bilan 2014 de la commune de Bellevue.

Le Conseil municipal a décidé, à l'unanimité, d'accepter la résolution intitulée : « Dynamisons notre politique de soutien à la petite enfance en la diversifiant ! ». Le texte a été affiché dans les panneaux publics pour information (les résolutions ne sont pas soumises au droit de référendum).

SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 12 MAI 2015

Le Conseil municipal a décidé, à l'unanimité, d'accepter les délibérations suivantes dont le délai référendaire est fixé au 29 juin 2015 :

- Octroi d'un prêt d'un montant de CHF 1'275'000.- à la Fondation pour la gestion et la construction de logements sur 5 ans à un taux de 0.9%,
- Ouverture d'un crédit d'investissement d'un montant de CHF 180'000.- (TTC) destiné au remplacement des fenêtres du bâtiment Colovracum,
- Ouverture d'un crédit d'investissement d'un montant de CHF 152'000.- (TTC) destiné à l'acquisition d'un véhicule de voirie,
- Ouverture d'un crédit d'étude d'un montant de CHF 52'000.- (TTC) destiné à des travaux de rénovation et de transformation sur le bâtiment de la Mairie,
- Délibération relative à l'ouverture d'un crédit budgétaire supplémentaire d'un montant de CHF 25'000.- (TTC) destiné à l'achat de deux containers et couverts à véhicules pour la voirie,
- Ouverture d'un crédit budgétaire supplémentaire d'un montant de CHF 20'000.- (TTC) destiné à une participation de subventionnement de places de garde occupées par des enfants domiciliés à Bellevue dans l'espace de vie infantine « les Petits Chevaliers » de Collex-Bossy pour la période d'août à décembre 2015 (15 semaines),
- Ouverture d'un crédit d'investissement d'un montant de CHF 4'000'000.- (TTC) destiné à l'acquisition de la parcelle n°2224, sise chemin de la Chênaie 11, d'une surface de 3'405 m²,
- Ouverture d'un crédit d'investissement complémentaire d'un montant de CHF 75'000.- (TTC) destiné à des travaux additionnels et imprévus pour la réalisation d'un chemin de promenade et son d'entretien, entre le chemin des Chânats et le Gobé (chemin du Bois-des-Pins).

Cette 27^e séance du Conseil municipal de la Législature 2011-2015 en était la dernière. La passation vers la Législature 2015-2020 se déroulera à l'occasion d'un apéritif qui précédera la séance d'assermentation du mardi 2 juin.



La dernière séance pour cet Exécutif composé pendant 8 ans de M. Daniel FABB, M. Marcel BEAUVERD et Mme Catherine DUPASQUIER (de gauche à droite).



ÉLECTIONS 2015

Les résultats des élections au Conseil municipal du 19 avril sont les suivants (infographies tirées du site officiel de la chancellerie d'Etat - <https://www.ge.ch/elections/20150419/CM/commune/06/>):

Résultats définitifs du 20.04.15 à 06:38

Informations générales

Nombre de sièges à pourvoir	19
Quorum	7.00 %
Electeurs inscrits	1'898
Cartes de vote reçues	812
Participation	42.78 %
Bulletins rentrés	806
Bulletins nuls	11
Bulletins blancs	15
Bulletins valables	780
Dont bulletins sans nom de liste	71

Suffrages nominatifs des candidates et candidats

■ Suffrages obtenus

FABBI Daniel Elu	416
CARTIER Jean-Jacques Elu	403
MÉTAYER Grégoire Elu	396
TASCHINI Bernard Elu	396
CHONG Laurence (CHONG-BITZ) Elue	392
LUYET Frédéric Elu	392
SCHOPFER SANDOZ Mylène Elue	392
VIRET Jean Daniel Elu	391

RODRIGUES PAIS Marco (PAIS) Elu	387
BIEDERMANN Laurent Elu	386
BEAUVERD Marcel	380
BASCHY Marc André	378
SCHIAVO Delphine (SCHIAVO-ABEL)	371
JIMENEZ Vincent Ruben	347
BOVO Raymond	328
RÜEGSEGGER Gérald Elu	324
ANKLIN Dominique Elu	308
CLIVAZ BEETSCHEN Yvette	303
HURNY CABEZAS Anne-Catherine Elue	303
MALACRIDA Fabrice Elu	295
TOZAR Marilyne Elue	277
KESTIN Yair Elu	272
ZOLFANELLI Mariella	270
DOMMEN Edward	252
GATTI Sonia Elue	143
LAZARO Pablo Elu	115
GARCIA-GILL Isabel	108
FAVRE Michel	106
SCHNEIDER Sandra (SCHNEIDER-BRANCO)	100
LOPEZ DUPUIS Adriana	86

MM. Fabbi, Taschini et Viret ayant accepté leur élection au Conseil administratif (voir page suivante), trois places PLR se sont libérées au Conseil municipal pour MM. Beauverd et Baschy et Mme Schiavo-Abel.

De plus amples détails concernant la répartition des dicastères, des commissions et des groupements intercommunaux, suivront dans l'édition de septembre de votre journal communal.

Le Conseil administratif et le bureau du Conseil municipal saluent les élus qui ne se sont pas représentés et les candidats non élus, en les remerciant pour l'engagement dont ils ont fait et font encore preuve pour la communauté : Valérie Carrillo-Graf, Catherine DuPasquier, Isabel Garcia-Gill, Rémy Gobert, Aurélie Luyet et Raphaël Petite.

Nos félicitations vont aux candidats élus et tout particulièrement aux nouveaux venus : Laurence Chong, Yair Kestin, Pablo Lazaro, Frédéric Luyet, Grégoire Métayer et Marilyne Tozar.



Répartition des suffrages

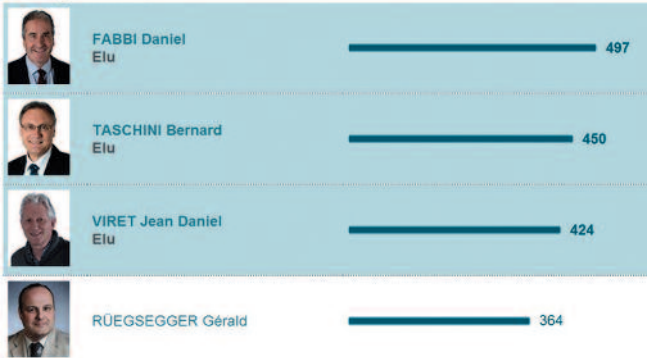
Liste	Bulletins compacts	Bulletins modifiés	Total des bulletins	dont panachés	Suffrages	Suffrages en %	Ecart	Sièges	Ecart sièges
LIBÉRAUX-RADICAUX	254	121	375	68	7'541	53.21 %	-5.37	10	-1
BELLEVUE D'AVENIR	204	60	264	47	5'088	35.90 %	+4.77	7	+1
DÉMOCRATE-CHRÉTIEN	57	13	70	8	1'544	10.89 %	+0.60	2	0

(Les écarts sont calculés en comparaison des élections 2011)

Le premier tour de l'élection au Conseil administratif du 19 avril ayant fait ressortir un score dépassant la majorité absolue pour 3 candidats, le second tour prévu le 10 mai n'a pas eu lieu.

Suffrages nominatifs des candidates et candidats

■ Suffrages obtenus



Résultats définitifs du 20.04.15 à 00:23

Informations générales

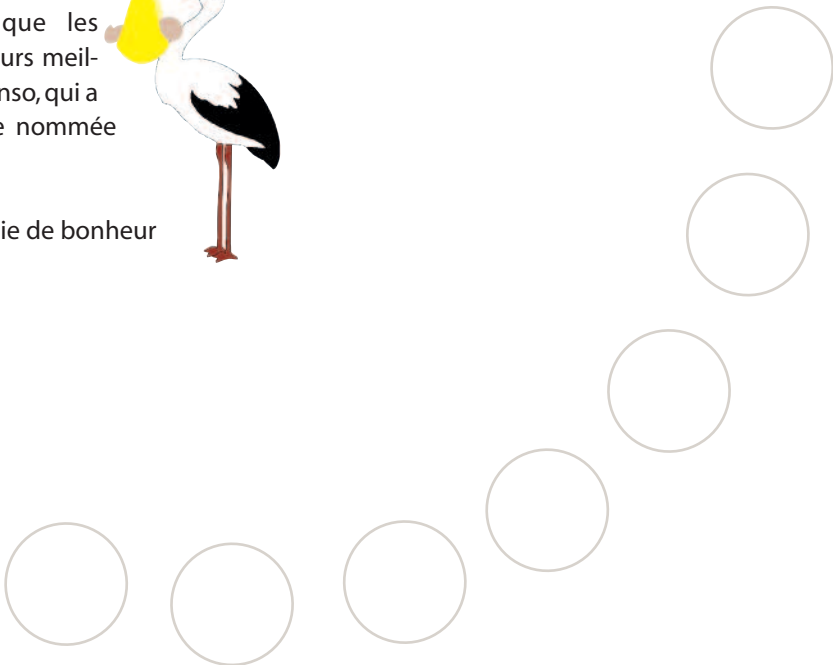
Nombre de sièges à pourvoir	3
Electeurs inscrits	1'898
Cartes de vote reçues	812
Participation	42.78 %
Bulletins rentrés	802
Bulletins nuls	8
Bulletins valables	794
Dont bulletins sans nom de liste	77
Dont bulletins blancs	18
Majorité absolue	398

Alors que le taux de participation cantonal s'établi à 37.75%, les 812 électeurs qui se sont exprimés, représentent 42.78% du quorum électoral (1'898, chiffre arrêté au 31 décembre 2014).

NAISSANCE

Le Conseil administratif ainsi que les employés de la Mairie adressent leurs meilleurs vœux à Madame Enrica D'Alfonso, qui a donné naissance à une petite fille nommée Irène en mai dernier.

Nous leur souhaitons une vie remplie de bonheur et de belles aventures.



Dès le début du mois de juin, la 3^e étape d'aménagement du centre scolaire débutera. Ces travaux consistent à mettre en place un terrain de football synthétique, des abris vélos et trottinettes, créer un jardin de fleurs et réaménager les accès devant l'école Menuiserie.





CHEMIN DES AIGLONS

Après la pose d'un portail dans le préau pour sécuriser les écoliers et les travaux d'aménagements effectués sur la voie CFF, la liaison entre ladite voie CFF et le lac est enfin opérationnelle. Ceci permettra un accès facilité jusqu'à la station-service.

CHEMIN DES TUILERIES

Suite à l'autorisation reçue de modération du trafic délivrée par l'Etat, la Commune a profité de la fermeture de la route de Valavran pour débiter les travaux d'aménagements sur le chemin des Tuileries. La ligne médiane a été effacée pour permettre la pose d'une bande cyclable. Aux passages piétons, des rétrécissements ont été aménagés afin de modérer la vitesse des véhicules.

EN BREF

- L'herbier est de retour à proximité du parc Simon-Eggy. Profitez-en !
- Quatre tables de pique-nique seront prochainement mises en place au Parc des Grands-Champs. Des bons moments de détente en famille et entre amis en perspective !

DÉNOMINATION

Le Conseil d'Etat a validé quatre propositions de dénomination de rues :

Le « chemin du Bois-des-Pins » et le « chemin du Pré-Saint-Pierre » font référence à d'anciens noms de lieux figurant sur la carte Hermann Siegfried. Le « chemin du Verdious » reprend un ancien lieu-dit annoté sur le plan de Valavran de 1594 et le nom d'« esplanade Gitana » est donné en référence au nom du petit bateau à vapeur de la baronne Julie de Rothschild. L'entrée en vigueur de ces dénominations est prévue le 1^{er} juin 2015. Pour plus de détails :

<http://ge.ch/noms-geographiques/geneve/commune/bellevue>

IMPATIENTE GLADULEUSE – IMPATIENS GLANDULIFERA ROYLE

La plante est originaire de l'ouest de l'Himalaya (Népal, Cachemire). Elle a été introduite en Europe au début du XIX^e siècle comme plante mellifère et ornementale. Elle est également connue sous les noms suivants : balsamine géante et impatiente de l'Himalaya. C'est une plante robuste atteignant parfois 2.50 mètres. **Cette plante figure dans la liste noire des néophytes.** Ces feuilles se distinguent aisément des autres balsamines par ses longues feuilles dentées de 20 à 50 dents de scie de chaque côté. Les grandes fleurs pourpres, sont munies d'un court éperon recourbé et d'inflorescences en grappes de 2 à 15 fleurs. Lorsqu'elle est mature, elle explose, projetant ainsi de nombreuses graines alentour.



Le fruit (une capsule) est allongé et, à maturité, éclate au moindre contact, propulsant les graines jusqu'à plusieurs mètres. Elle peut produire jusqu'à 10'000 graines par pied. C'est une espèce qui préfère les forêts et les lieux humides et par conséquent qui conduit à une augmentation de l'érosion des berges. Elle induit également une baisse de la biodiversité indigène.

L'impatiente glanduleuse appartient à la liste des organismes exotiques envahissants interdits selon l'Ordonnance sur la dissémination dans l'environnement.

La meilleure lutte est donc l'arrachage peu avant la floraison, ainsi toutes les plantes sont bien visibles et il n'y a pas de risque de disséminer des graines. Elle est également sensible à la fauche répétée. Les plantes sont à jeter dans les déchets ménagers et surtout pas au compostage.



SOIRÉE D'INFORMATION PUBLIQUE DEDIEE AU DEVELOPPEMENT DURABLE

Lors de la soirée publique du jeudi 19 mars 2015, une cinquantaine de personnes a assisté dans la salle communale à la présentation du processus Facteur 21, bilan de la politique communale sous l'angle du développement durable. Cette étude a été menée durant toute l'année 2014 et les protagonistes ont exposé les résultats obtenus. L'analyse a été effectuée sur dix thèmes (Administration, Sécurité, Formation et accès à la connaissance, Culture et Loisirs, Santé, Prospérité sociale, Aménagement du territoire et mobilité, Ressources naturelles et énergie, Politique économique, Finances). Les points forts sont l'institutionnalisation du développement durable dans les structures communales, l'aménagement du territoire et du logement, la qualité de vie et les finances communales.

L'analyse a démontré qu'il n'y a aucun déséquilibre flagrant entre ces 3 axes (Economie, Environnement, Société) !

Dans la première partie de la soirée, M. Georges Ohana, délégué à l'énergie de la ville de Lausanne, a transmis à M. Marcel Beauverd, Maire, le label « Cité de l'énergie ». Les personnes suivantes étaient également présentes :

- Mme Nicole Zimmermann, Cheffe section bâtiments de l'Office fédéral de l'énergie,
- Mme Brigitte Dufour-Fallot, Directrice générale de Bio-Eco,
- M. Emile Spierer, de l'Office cantonal de l'énergie,
- Mme Maria Wägli, Conseillère Cité de l'énergie,
- Mme Sophie Borboën, chargée de projets chez Bio-Eco.



L'assemblée a pu également profiter d'une exposition éphémère et itinérante « Mission possible : l'habitat de la société à 2'000 watts » qui décrit vingt-et-un projets d'architecture durable, issus de toute la Suisse. Elle explique de manière claire et concise la vision d'une société à 2'000 watts et les implications d'une telle démarche pour les individus et les collectivités.

Pour fêter l'obtention du label « Cité de l'énergie », neufs panneaux ont été posés à l'entrée de la commune.



Notons que lors de la verrée, ce sont les jeunes du local de la Vigne Blanche, animé par la Fondation genevoise pour l'animation socioculturelle, qui se sont occupés du service. La Commune remercie tous les participants à cette démarche.

LES ATELIERS ANIMÉS AUTOUR DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

La Commune organise des ateliers animés par le bureau de conseil ecoLive, pour découvrir, approfondir et partager autour du développement durable.

Le deuxième atelier a eu lieu le 26 mars dernier. Le sujet de la soirée était « Jardins et balcons en accord avec la nature ». Les participants ont assisté à un exposé qui mettait en évidence les principaux risques pour l'environnement et la biodiversité. Comme par exemple, l'utilisation des engrais et biocides, l'uniformité des aménagements, la difficulté de déplacement pour la faune. Chaque habitant peut agir pour maintenir et développer avec de petits gestes des milieux favorables à la faune et à la flore indigènes, tout en améliorant notre cadre de vie. Les participants ont également abordé le thème des corridors biologiques découvrant en même temps la manière dont Bellevue s'intègre dans le corridor transfrontalier Vesancy – Versoix. On pouvait observer un nichoir et un hôtel à insectes, conçu pour l'occasion. Ils se trouvent actuellement dans le jardin d'ecoLive, route de Valavran 1.

Nous vous invitons donc à vous inscrire aux prochains ateliers, ouverts à tous les habitants de la commune. Il s'agit de soirées gratuites, se tenant à la salle des commissions (annexe de la mairie), de 18h30 à 20h30 et suivies d'un apéritif. Inscrivez-vous au plus tard 5 jours avant l'atelier par courriel à l'adresse technique@mairie-bellevue.ch ou dd@mairie-bellevue.ch; par téléphone au 022 959 88 23 ou en remplissant le bulletin d'inscription disponible sur notre site internet : www.mairie-bellevue.ch (rubrique « événements »). **Venez nombreux !**

Les prochains ateliers :

Mercredi 10 juin 2015 « Pollution et protection de l'air à la maison et à l'extérieur »

Mercredi 7 octobre 2015 « Consommer en tenant compte de l'environnement »

Mercredi 18 novembre 2015 « Grands enjeux climatiques : comment participer à la lutte contre le réchauffement global ».

PEUX-TU ENTENDRE CE SILENCE SUR MON CHEMIN ?

La Commune s'est dotée d'un nouveau véhicule de modèle électrique e-Worker, pourvu d'un rayon de braquage très court et de dimensions extérieures contenues afin de pouvoir se faufiler partout. Sa puissance nominale est de 10 KW. Ce dernier est utilisé quotidiennement pour l'entretien des chemins pédestres, des massifs floraux et pour effectuer des petits transports.





BELLEVUE

veut survivre

Bellevue, d'où le coup d'œil est admirable sur le lac et le Mont-Blanc, est une commune dont la situation n'est guère enviable. Entre le Léman qui la limite d'un côté et la route de Ferney à Versoix, qui la sépare de la commune de Collex-Bossy, il y a 2,5 km. Cet étroit territoire est coupé par la route de Suisse, la voie ferrée, l'autoroute, une ligne à haute tension et la zone de sécurité aérienne dans le prolongement de la piste de Cointin, laquelle se termine sur le territoire de Bellevue. Quel espace reste-t-il au développement de cette commune, puisqu'il est interdit de construire dans l'axe de la piste et aux abords de la ligne électrique, tout comme sur le terrain où sont installées les antennes de la station de Colovrex ?

Qui, dans la zone de sécurité aérienne, voudrait bâtir une maison dont les vitres trembleraient au passage de chaque avion

Dure rançon du progrès

C'est si vrai que des villas à vendre ne trouvent acquiescent et que des habitants quittent cette région bruyante. Bellevue, qui avait une population de résidences de 730 habitants en 1960, n'en avait plus que 645 à la fin de l'année dernière. Entre 1950 et 1960, la population n'avait augmenté que de 2,3 %, soit la proportion la plus faible enregistrée dans le canton avec Jussy. Depuis lors, la piste de Cointin s'est allongée jusque sur les terres de Bellevue : les groves avions à réaction sont venus perturber la tranquillité de lieux loués pour leur calme, puis l'autoroute a été tracée, qui a littéralement coupé quatre routes communales sur les six existantes. Il a fallu démolir des maisons. Trois gros fermiers sont partis pour le canton de Vaud et la Maison de convalescence de Colovrex a dû chercher le calme ailleurs.

C'est là dure rançon du progrès pour Bellevue.

Pour sauver la commune

La municipalité a réagi devant cette situation. Bellevue ne veut pas mourir. Une commission d'urbanisme a été créée au sein du Conseil municipal et MM. W. Strub et H. Duboulet, architectes, ont été mandatés pour dresser un plan d'aménagement d'un quartier de la commune entre la route de Suisse et la voie ferrée, d'une part, entre le chemin de la Moségone et la route de Collex, d'autre part, soit entre le tournant à l'entrée de Bellevue quand on vient de Genève et le virage, qui est déjà sur Gen-

Commune indépendante depuis 110 ans

Bellevue n'est ni une commune ni une agglomération ancienne. Une pièce cadastrale, datant de 1720, conservée aux Archives de l'Etat, ne mentionne pas de maison mais seulement le gibet qui se dressait approximativement sur l'emplacement de la mairie actuelle. A l'époque, l'endroit où se construisit plus tard le village, n'était qu'une grève où les habitants de Collex et Bossy venaient chercher les pierres nécessaires à l'entretien des chemins.

Les Romains y avaient bien tracé la route reliant Genava et Aventicum, mais n'y laissèrent aucun vestige. Jusqu'au XIXe siècle, Collex, Bossy et Bellevue ne faisaient qu'un tout dont l'histoire est commune. Le seigneur de Gex, vassal des comtes de Genevois, en fut le maître jusqu'à ce que la Savoie en prit possession.

Sous la domination savoyarde

En 1340, le comte Aymon de Savoie donna le fief du Vengeron à un chanoine de Genève, Guichard Tavel, qu'il éleva à la dignité de chancelier. Le nouveau seigneur des lieux fit construire une maison forte au bord du lac. Le seigneur de Gex n'accepta pas d'être dépossédé de son bien, ni de voir édifier un château si près de son domaine. Il voulut assiéger la maison de Tavel, mais le comte de Savoie somma les châtelains d'Evian, de Féternes et d'Allinges, de voler au secours de son chancelier. Le premier envoya cinq hommes et le dernier quatre soldats, qui ensemble tinrent garnison au Vengeron.

Guichard Tavel ne résida pas longtemps dans sa maison forte. Le 25 septembre 1342, il fut nommé évêque de Sion et fut le premier prêtre à prendre le titre de comte du Valais. Très autoritaire, il ne jura pas à se brouiller avec son chapitre, puis avec la noblesse, ensuite avec les communes. Le 8 août 1375 son pire ennemi, Antoine de La Tour, le surprit dans son château de La Soie, à Savèze, et le fit précipiter au bas des remparts, où il trouva la mort.

Son fief de Bellevue, plus précisément du Vengeron, passa à ses frères, puis en 1499, il fut acquis par Michel de Ferney et servit de lieu de rencontre aux parisiens de la Savoie. C'est pourquoi, en octobre 1535, les troupes genevoises qui s'étaient portées au devant des renforts de Neuchâtel, aux prises avec les Savoyards à Gingins, incendièrent le château construit par Tavel.

...Bernoise et Genevoise...

Puis, l'année suivante, les Bernois détruisirent ce qui en restait en faisant la conquête du pays de Vaud, du pays de Gex et du Chablais. Dès février 1536, leurs Excellences occupèrent donc Bellevue, qui ne fut rendu à la Savoie qu'en 1567, en vertu du traité de Lausanne.

Entre temps, Jean Favre, membre du parti libéral composé de Réformés adversaires de Calvin, avait acheté le domaine du Vengeron que sa famille conserva pendant 150 ans, soit jusqu'en 1693, date où il fut acquis par Robert Vaudeney-Pictet. La propriété passa successivement entre les mains des banquiers Jacob Huber et Isaac Vernet, puis de Michel-Jean-Louis Saladin, qui vers la fin du XVIIIe siècle fit construire une maison sur ce qui restait des fondations du château de Tavel. Cette demeure fut ensuite habitée vers 1846 par le Dr Frédéric Rilliet puis par ses descendants jusqu'à la construction de l'échangeur du Vengeron, il y a deux ans.

...Française

Revenons en arrière pour rappeler qu'en 1589, Bellevue fut occupé par les Genevois en guerre avec la Savoie. Ils s'y maintinrent jusqu'à la signature du traité de Lyon, en 1601, qui donna le pays de Gex à la France. En 1798, Collex, village duquel dépendait Bellevue, devint une commune du département du Léman dont Genève était le chef-lieu.

...et Suisse

Après maintes difficultés, car Louis XVIII ne voulait pas céder la rive nord du Léman que possédait la France, la Suisse obtint du second traité de Paris, le 20 novembre 1815, que la commune de Collex soit rattachée à Genève avec Meyrin, Vernier, le Grand-Saconnex, Pregny et Versoix. La cession effective eut lieu le 4 juillet 1816. Ce ne fut qu'à partir de cette date que la région riveraine de Collex, appelée Bellevue, prit de l'extension. Des Genevois, propriétaires à Genéthod, firent construire des maisons pour les enfants, puis des citadins attirés par le charme de l'endroit s'y établirent. La construction de la voie ferrée et surtout de la gare, contribua ensuite au développement du lieu qui devint un petit village, dont les habitants, en majeure partie protestants et riches, voulaient se détacher des agriculteurs catholiques de Collex et de Bossy. Tant que le maire était un Belleviste, personne ne se plaignait, mais lorsque, à la suite de la révolution de 1846, le premier magistrat communal fut un Collésien, on parla de séparation. Celle-ci fut écartée par le gouvernement de James Fazy. Quand ce dernier tomba, les habitants de Bellevue revinrent à la charge et obtinrent gain de cause. Le 1er juillet 1853, Bellevue devint commune indépendante s'étendant sur 429 hectares et comprenant les hameaux de Valavran, Colovrex et Vireloup.

thod, à la sortie de la localité.

Il serait possible de construire 600 logements dans cette zone, qui comprend une partie du village actuel ainsi que la campagne Turrettini, pour autant que le Conseil d'Etat adopte le projet et que le Grand Conseil vote le déclassement.

Il existe un autre projet, de M. Claude Bigar, pour développer la commune. Il était primitivement prévu de bâtir des villas, mais comme celles-ci se vendent moins actuellement, on donnerait la préférence à de petits immeubles, qui pourraient s'édifier dans une zone de huit hectares, au lieu-dit des Tuilleries, au nord de la voie ferrée et à quelque 700 m. de l'échangeur du Vengeron.

Pos de zone industrielle

La commune voudrait aussi une zone industrielle sur les terrains inhabitables proches de la piste de l'aéroport. Cela permettrait des rentrées fiscales qui seraient les bienvenues, bien que la commune ne soit pas pauvre. Mais l'Etat n'est nullement disposé à donner son accord. Les frais d'équipement seraient trop élevés et il faut songer, dans ce domaine également, à terminer l'aménagement des nouvelles zones industrielles de la FIPA, à la Praille et à Châtelaine. Que fera-t-on donc des terrains appartenant à l'Etat dans cette région ? C'est ce qu'on se demande à Bellevue. Tout comme on se pose les questions : A qui sera la « plage » du Vengeron et où passera la « frontière » entre Pregny-Chambésy et Bellevue, depuis que le cours du Vengeron a été dévié, depuis que l'autoroute empiète tantôt sur une commune, tantôt sur l'autre ?

La TV expérimentale

C'est dans des locaux de Port-Gitana que le groupement expérimental de télévision, fondé il y a une dizaine d'années, exerce son activité. Composé d'une cinquantaine de membres, ce groupe se spécialise dans la technique de la TV comme d'autres réunissent les amateurs de radio. Une partie de l'émetteur de Bellevue provient des premières installations de la télévision genevoise aux temps héroïques, qui ne sont pas si lointains. Tous les mardis soir, les membres du groupement travaillent pour parfaire leurs connaissances, dévelop-

Photos de Mick Desarzens

per la technique, chercher de nouveaux procédés, améliorer ceux qui existent, en un mot contribuer aux progrès de la TV.

De jeunes équipes d'artistes amateurs ont recours au centre de Bellevue pour se produire devant la caméra, pour voir s'ils peuvent passer la rampe. L'action du groupement est ainsi double puisqu'elle est technique d'une part et artistique d'autre part.

Plus tard, si les expériences faites sont encourageantes, on songera peut-être à produire des films qui passeront devant le petit écran.

Ajoutons que c'est à Bellevue que les élèves du Technicum effectuent leurs travaux de diplôme, grâce au matériel mis à leur disposition par le groupement expérimental de télévision.

A Bellevue

La Suisse

est en vente

LA SEMAINE, chez :

Mme A. BURRI

Epicierie-Mercerie

Route de Lausanne 331

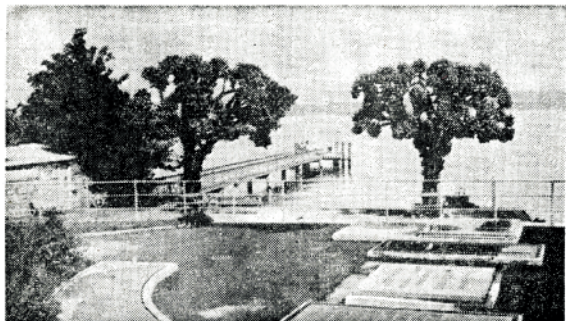
et lo

DIMANCHE, chez :

M. R. RIEBEN

Boulangerie-Pâtisserie

Route de Lausanne 324



Le port Saladin, appelé ainsi parce que le terrain a été donné à la commune par Alexis et Auguste Saladin, du Vengeron. Quelques vasques fleuries pourraient embellir cet emplacement public communal, le seul donnant accès au lac...

JAUSSI Frères

Mécaniciens diplômés

AUTOMOBILES D'OCCASION

Réparations - Achat - Vente - Echange

Route de Versoix - MEYRIN-COLLEX



BELLEVUE

a survécu

A l'occasion des 160 ans de la Commune de Bellevue, « Votre Mairie vous informe » revient sur un article paru il y a 50 ans qu'il complète par des informations mises à jour.

La piste d'aéroport est toujours là, mais ses avions, bien que plus nombreux, sont devenus moins bruyants. L'autoroute était alors toute neuve et sa fréquentation quatre fois moins élevée qu'aujourd'hui.

La station de radio transmission à longue et moyenne portée de Colovrex, a perdu de sa superbe mais son bâtiment et quelques vestiges d'antennes subsistent.

A la question « qui voudrait bâtir une maison dont les vitres trembleraient au passage de chaque avion ? », la réponse est d'environ : 2'550 habitants puisque c'est la différence entre 1965 (650) et 2015 (3'200), soit près de 400% d'augmentation !

Jeune Commune cherche son Histoire

Aujourd'hui, si les hameaux de Colovrex et de Vireloup se distinguent encore du centre du village et n'ont connu que peu de constructions, celui de Valavran, avec l'importante urbanisation qu'a connue la Commune, a été quasiment absorbé et on ne le distingue guère, si ce n'est grâce à quelques-unes de ses anciennes demeures.

L'Histoire se fête

A Bellevue, la fête au village – même si elle revêt un nom parfois prétexte – est une tradition bien ancrée.

Sans s'étendre sur les traditionnels et attendus Promotions et 1^{er} août, citons en 1955, la fête en grandes pompes du centenaire de la séparation de la Commune de Bellevue de celle de Collex. Pas de grande salle communale à l'époque, mais une cérémonie officielle au Port Saladin, un repas sous tente et une soirée à l'ancien Carénage du Port Gitana (aujourd'hui disparu).

En 1986, le 800^{ème} anniversaire de la première mention écrite d'un nom de lieu belleviste « Colovracum », l'occasion d'inaugurer les aménagements extérieurs du centre du village et notamment d'admirer la compagnie 1602 à l'œuvre à Port Gitana.

Il y a dix ans, beaucoup s'en souviennent, le 150^{ème} et sa revue pour ne citer qu'elle.

Et maintenant

Depuis les célébrations du 150^{ème} anniversaire, au niveau de ses archives, la Commune s'est attelée à deux tâches au long court :

récolter un maximum de documents multimédias de son Histoire et valoriser son fonds. Le premier de ces points est essentiel en vue du second et nous en profitons ici pour vous inciter à partager avec la Mairie vos documents (qui vous seront restitués). Ils sont souvent dénigrés mais ne sont souvent pas seulement de « simples souvenirs de famille ».

Récolter des sources...

C'est ainsi qu'en 2009, les archives communales ont été centralisées (il y avait jusque-là plusieurs lieux de stockage). En outre, suite à des appels et différents contacts, de nombreux documents inédits de plusieurs contributeurs ont pu être versés aux archives.

...et les valoriser

Depuis 2012, chaque édition du journal communal (quatre fois l'an) se voit pourvu d'une image de l'Histoire belleviste. Depuis cette même année, Bellevue est active sur un réseau social consacré à l'Histoire locale : Notrehistoire.ch. Plus de 300 photos la concernent, plus de 40 vidéos, des articles et des enregistrements sonores. Rejoignez-le !

Depuis 2014, une exposition semestrielle est organisée dans deux vitrines de la réception de la Mairie. Jusqu'à juillet de cette année, c'est la poterie Knecht qui est mise à l'honneur.

Cette année, ce sont une vingtaine de panneaux historiques qui seront placés à l'endroit même de l'Histoire qu'ils relatent, aujourd'hui lieux de promenades.

L'aventure Port Gitana

La télévision expérimentale de Port Gitana était accueillie dans les murs de l'ancienne maison de la famille Rothschild rachetée par Samuel Guichard dans les années 30. Avec sa femme, il animait la vie culturelle locale avec des pièces de théâtre, des concerts, des mariages et un tea-room notamment. Les pionniers de la télévision siégeant à Gitana étaient actifs sur Genthod également mais ce n'était déjà plus le cas quand la télévision genevoise, puis très vite la télévision suisse romande (TSR), furent créées.

Photos faites par la Mairie

La Suisse

a disparu en mars 1994 pour des raisons financières

Le bâtiment de l'épicerie-mercerie a été détruit avec la construction des logements à côté de la mairie, mais elle a été remplacée par une épicerie au 333 rte de Lausanne



Au Port Saladin, les deux tilleuls centenaires ont été remplacés par un platane et deux bancs. La pompe pour les eaux usées en sous-sol existe toujours mais depuis 2012, le réseau a été doublé grâce à la station du rond-point route de Collex – route de Lausanne dont les canalisations en aval suivent la voie de chemin de fer jusqu'à la route des Romelles.



En 1965, les quartiers des Arbres, du Coin de Terre, de la Chênaie, du Pré-des-Fourneaux, de la Roselière, des Tuileries, de la Printanière, de la Tuilière – pour ne citer que les plus peuplés – n'étaient pas encore construits.

Une zone industrielle ?

Les PDZIA Valavran et Planet remettent la zone industrielle belleviste au goût du jour. La problématique de l'exploitation du haut de la piste d'aéroport reste vivace.

S'agissant de la plage du Vengeron, les remblais de l'autoroute ont gagné du territoire sur le lac (chose inimaginable de nos jours) et la parcelle nouvellement créée est aujourd'hui encore propriété de l'Etat. Des aménagements en escaliers permettent d'atteindre le lac depuis 2014.



La circulation sur la route de Lausanne reste un sujet local majeur en 2015. L'Etat avait planifié pour cette année sa réfection en profondeur mais diverses priorités en ont décidé autrement. Le trafic s'est intensifié ainsi que la densité de population et les commerces alentours. Les immeubles et ses arcades entre le chemin de la Printanière et la Mairie n'existaient pas encore puisqu'ils datent de 1972.

Le stationnement a été légiféré depuis 2013. Jusqu'ici et depuis le milieu des années 90, seule la moitié du parking de la mairie était réglementée d'un horodateur. De manière à permettre aux commerces de faire profiter leurs clients de ces places et éviter les véhicules tampons, une zone bleue de Port Saladin à Port Gitana et une zone 4 heures, ont été installées. D'autres emplacements subissant le stationnement sauvage de pendulaires, ont été formellement interdits au stationnement. Ces effets de reports vers la périphérie, la commune y a répondu dès 2012 en mettant sur pied un corps de contrôleurs du stationnement avec les communes avoisinantes.



LA NUIT BELLEVISTE

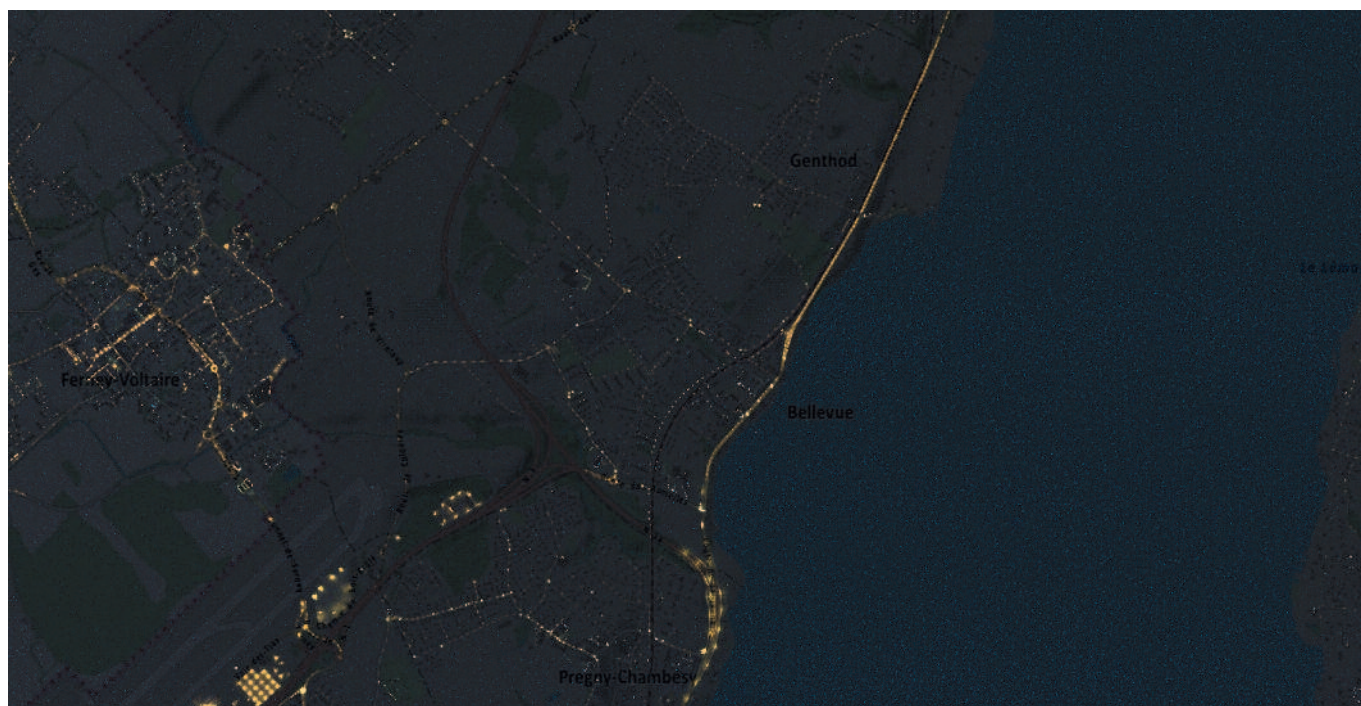
Suite à un vol aérien qui s'est déroulé dans la nuit du 14 au 15 avril 2013 entre 23h00 et 3h30, l'Etat de Genève, en partenariat avec l'Institut national français de l'information géographique (IGN), a procédé à près de 1'000 clichés.

Les résultats permettront de mieux gérer et planifier les réseaux d'éclairage public, de favoriser les économies d'énergie et de réduire les nuisances lumineuses sur certaines espèces de la faune et de la flore, (papillons de nuit, chauves-souris, grives musiciennes, etc.).

Cette cartographie offre un regard inédit sur notre territoire et permettra donc d'identifier les secteurs à enjeux pour préserver des corridors noirs.



Ces orthophotos sont à découvrir en ligne.



DES POISSONS SUR LA ROUTE DE VALAVRAN !

Suite aux travaux d'aménagement effectués sur la route de Valavran, une partie des grilles d'évacuation des eaux a été équipée d'une empreinte de poisson dans la fonte, ainsi que d'une inscription: FLUSS-RIVIERE-CORSO D'ACQUA, qui permettra ainsi de rappeler aux habitants de notre commune que l'eau recueillie sous ces grilles conduit directement au lac. En effet de nombreuses pollutions sont causées par le déversement de produits nocifs dans les grilles d'eaux claires souvent confondues avec «des tout à l'égout ». Elles représentent le symbole de la campagne 2013 de l'Association Suisse des Gardes-Pêches, que la commune de Bellevue a soutenu.





L'AUTONOMIE DES AÎNÉS À DOMICILE

Avec l'augmentation de l'espérance de vie, de nombreux seniors atteignent aujourd'hui un âge avancé avec une forme physique et une santé mentale qui leur permettent d'être autonomes à domicile. Avec les années qui passent ils sont néanmoins fragilisés. Afin de pouvoir vivre le plus longtemps possible à la maison, il est nécessaire de prévenir certains risques liés à l'âge.

Selon l'Office Cantonal de la Statistique (OCSTAT), Genève comptait plus de 20'000 personnes de plus de 80 ans en décembre 2013 et en comptera plus de 40'000 en 2030, soit plus du double.

La plupart de ces seniors seront plus ou moins autonomes, mais pour conserver cette autonomie, ils auront besoin non seulement d'une aide à domicile, mais également d'un ensemble de services assurant leur sécurité et leur confort mental.

Pour faire face à ces enjeux, *Swiss Senior Care* - www.SwissSeniorCare.com - met en œuvre un concept unique et global d'assistance à domicile, basé sur la prévention tout en créant un climat de confiance et de sécurité pour le senior et sa famille.

Ce concept est d'abord basé sur une assistance personnelle au domicile des seniors, comprenant les soins de base, soit l'aide au lever, au coucher, à la toilette et celle pour les aider à accomplir leurs tâches quotidiennes comme le ménage, la cuisine, les courses et les sorties. Ces accompagnants contribuent à rompre l'isolement dont souffrent beaucoup trop de seniors en leur proposant diverses activités.

Ce concept est également basé sur la veille et la sécurité permanente à domicile. En effet, une domotique issue des dernières technologies, développée en collaboration étroite entre le milieu médical, des mathématiciens et des statisticiens, assure le suivi automatisé des changements comportementaux du senior à la maison qui peuvent être le signe d'incidents domestiques, de problèmes de mobilité, de problèmes de nutrition ou d'états confusionnels. Cette domotique est, de surcroît, parfaitement respectueuse de la sphère privée.

Il est enfin basé sur la stimulation des fonctions cognitives. En collaboration avec des experts des neurosciences et avec ses propres intervenants, *Swiss Senior Care* propose une stimulation des fonctions cognitives altérées par le

vieillesse, axée sur la mémoire, l'attention, le langage et l'activité physique pour assurer un maximum de confort mental.

Les deux premiers services sont en place et déjà disponibles pour toute personne âgée vivant seule ou en couple à la maison et dont l'état de santé ne justifie pas une entrée en établissement spécialisé.

A propos de *Swiss Senior Care* Sàrl :

Swiss Senior Care est une nouvelle entreprise privée récemment établie à Genève qui a pour but de servir les seniors en leur apportant tout le confort nécessaire à leur maintien à domicile aussi longtemps que possible.

Pour plus d'informations:

Swiss Senior Care Sàrl, 3 pl. Isaac-Mercier, 1201 Genève
Tél. 022 311 12 34

Contacts:

M. Laurent Meneghin

M. Charles-Henry Moser

BIEN VIVRE À DOMICILE?



La technologie et
l'humain au service
des aînés

3, pl. Isaac-Mercier - 1201 Genève
www.SwissSeniorCare.com
Tél. 022 311 1234



FASE À BELLEVUE

Quelle est leur mission :

- S'insérer dans un espace local ;
- Observer la réalité sociale pour pouvoir en témoigner ;
- Proposer des actions aux différents partenaires ;
- Etre en lien avec les jeunes en situation précaire ;
- Faire le relai entre jeunes et institutions ;
- Permettre aux jeunes de reprendre confiance en eux, se sentir utiles, reconnus et soutenus ;
- Faciliter l'insertion sociale et professionnelle des jeunes en situation précaire.

L'équipe des Travailleurs Sociaux Hors Mur (TSHM) de la FASE (Fondation pour l'Animation Socioculturelle) de la Rive Droite œuvre sur les communes de Bellevue et Genthod, Pregny-Chambésy et du Grand-Saconnex. Elle est composée de 5 personnes. Un TSHM coordinateur d'équipe, deux TSHM, un ASE (assistant socio-éducatif) et une monitrice. Chaque TSHM travaille sur une région pour laquelle il est le référent et l'ASE partage son temps sur les différents terrains. La monitrice, quant à elle, collabore aux tâches d'animation du local d'accueil pour jeunes. Bien que chaque région ait son référent, l'équipe des TSHM complète est au courant de ce qui se passe dans les régions susmentionnées et ses membres sont ainsi interchangeables au besoin.

Au niveau de son fonctionnement, l'équipe travaille souvent en binômes, trinômes ou même au complet quand les projets le requièrent. La plupart des jeunes avec qui les TSHM sont en lien sont connus de tous les membres de l'équipe. Pour garantir la transmission des informations entre les membres de l'équipe, un colloque hebdomadaire a lieu et représente la clé de voûte du bon fonctionnement de l'équipe et de ses actions. Lors de ce colloque toutes les actions sont passées en revue :

- Local d'accueil libre pour jeunes de 12 à 17 ans – pour l'animation ;
- Permanence pour jeunes de 12 à 25 ans – pour l'insertion socioprofessionnelle et la résolution de problématiques personnelles et sociales ;
- Petits jobs – pour l'insertion socioprofessionnelle des jeunes de 15 à 25 ans ;
- Tournées de rue – pour rencontrer les jeunes sur un de leurs terrains ;
- Salles de sport pour jeunes de 12 à 25 ans – pour le sport!;
- Projets d'animation hors murs – pour la cohésion sociale en général.



La crèche intercommunale Les 4 Saisons, exploitée par l'association Pop e poppa et subventionnée par les communes de Bellevue, Collex-Bossy, Genthod et Pregny-Chambésy, est une structure d'une capacité maximale de 80 places située sur la commune de Bellevue. Ses locaux, spacieux et lumineux, sont entièrement conçus pour l'accueil des tout-petits.

Dans chacune des structures de l'association Pop e poppa, l'enfant et sa famille sont au centre des réflexions. Nous veillons à offrir un cadre de travail centré sur la personne.

Afin de renforcer l'équipe, l'association recherche :

Deux Aides-éducateurs/trices pré-stagiaires à 100%

(Disponible dès le 10 août 2015 pour une année scolaire)

Vous avez 18 ans ou plus, vous êtes impérativement au bénéfice d'une formation de niveau secondaire II achevée (une maturité gymnasiale, spécialisée ou professionnelle, un certificat de l'école de culture générale ou un CFC) et vous envisagez de poursuivre des études de niveau ES ou CFC dans le domaine de l'enfance.

Nous apprécierons votre capacité d'adaptation, votre sens de l'autonomie, de la responsabilité et votre engagement.

Nous vous offrons un cadre de travail formateur, un encadrement par un professionnel formé à l'accompagnement et des colloques sur des sujets ayant trait aux jeunes enfants. Vous évoluerez dans un environnement chaleureux qui donne de l'espace pour la prise d'initiatives et privilégie le perfectionnement. Vous apprécierez notre volonté d'accorder une place importante à l'échange et à une communication respectueuse et ouverte.

Intéressé-e? Envoyez votre dossier complet, en précisant la référence de l'annonce (4S1505/APS) ainsi que le poste souhaité, par email à recrutement@popepoppa.ch. Délai de réponse au 15.06.2015



« JOUEZ, JE SUIS À VOUS ! »

Venez jouer librement du **lundi 8 au dimanche 21 juin 2015, de 09h00 à 21h00 à l'Esplanade Gitana.**



Présenté depuis 2008 dans le monde entier, « **Jouez, je suis à vous !** », est un projet de l'artiste anglais Luke Jerram. Des pianos d'occasion apparaissent dans les villes, sont installés dans les rues, les parcs, les gares, les centres commerciaux, sur les ponts, sur les places ... et sont mis à disposition des passants. En se les appropriant, en jouant, en écoutant, en chantant, en applaudissant, de ces instruments sortis de leur environnement, il font un événement, une rencontre, un bon moment.

Genève a rejoint ce projet mondial en juin 2011 et a vécu depuis, 4 éditions avec un total de 118 pianos.

Cette année, Bellevue s'est associée à ce beau projet en mettant à disposition un piano sur l'Esplanade Gitana, face au lac, qui sera disponible au public de 09h00 à 21h00, aux dates mentionnées en titre.



N'hésitez donc pas à vous rendre sur place, que vous souhaitiez en jouer, ou simplement essayer quelques notes, c'est l'occasion de jouer du piano librement dans un cadre exceptionnel et partager un moment musical avec des passants.

PROMOTIONS VENDREDI 26 JUIN 2015



La fin de l'année scolaire arrive à grands pas et la fête des Promotions se profile déjà. Nous vous attendons nombreux le vendredi 26 juin prochain pour venir fêter la fin d'année scolaire.

Nous débuterons à 18h00 par un cortège mené par l'Harmonie de Genthod-Bellevue qui sillonnera les chemins de la commune.

A 18h30, un lâcher de ballons viendra colorer le ciel de Bellevue, puis les élèves présenteront un spectacle dans la salle communale. Des animations seront installées tout autour de l'école pour divertir les enfants. Une restauration variée vous sera proposée, (spécialités mongoles, wraps, demi-coquelets, raclettes, cheeseburgers, kebabs, etc.). En soirée, le groupe TOP Five et un DJ feront danser petits et grands.



Une prévente de billets repas et boissons sera organisée par l'Amicale des pompiers le mardi 23 et le jeudi 25 juin, de 15h30 à 17h00, dans le préau de l'école.

Afin de garantir la sécurité des enfants et des participants, les chemins de la Menuiserie, de la Printanière et des Marettes seront fermés à la circulation pour une quinzaine de minutes entre 17h45 et 18h30. La piste cyclable et le trottoir de la route de Lausanne seront également fermés lors du passage du cortège.

Par avance, nous vous remercions de votre compréhension.

FÊTE NATIONALE DU 1^{ER} AOÛT



Cette année c'est à Bellevue qu'il revient d'organiser la fête nationale du 1^{er} août. Un programme détaillé vous parviendra ultérieurement.



CINÉ GITANA : LES 27, 28 ET 29 AOÛT 2015

Suite au succès de la première édition en 2014 qui a vu se réunir 500 spectateurs sur 3 soirs, Ciné Gitana revient le dernier week-end du mois d'août.

Cette fois-ci, la première projection aura lieu jeudi 27 août avec *Retour vers le futur I*, suivront le II et le III respectivement vendredi et samedi. En cas de mauvais temps, le dimanche soir sera gardé comme réserve.

Pourquoi « Retour vers le futur » ? C'est en 2015 que Marty et Doc arrivent dans le futur ! C'est donc l'occasion de comparer la vision des années 80 vis-à-vis d'aujourd'hui, mais c'est surtout un bon moment de rire et d'action, à passer quel que soit votre âge.

Venez nombreux à Port Gitana, sur ses gradins en pierre pour voir ces films sur un écran de 4 x 6 mètres. Prenez votre couverture (bien que quelques-unes seront mises à disposition) et votre coussin.

Une petite restauration sera disponible sur place ainsi que quelques animations.

Mairie de Bellevue
CINÉ GITANA EN 2015, LE FUTUR SERA PRÉSENT

RETOUR VERS LE FUTUR

PROJECTION	JOUR	HEURE	PLACES
AOÛ 27	JEUDI	20:30	20:30
AOÛ 28	VENREDI	20:30	20:30
AOÛ 29	SAMEDI	20:30	20:30

PROJECTION PLEIN-AIR GRATUITE A PORT GITANA DE LA MYTHIQUE TRILOGIE

NOM DE ZEUS, PRENEZ VOTRE COUVERTURE PETITE RESTAURATION SUR PLACE

SPORT & NATURE

A partir du 29 mai et tous les vendredis, l'association Sport et Nature viendra à Port Saladin avec la "MobiSup", une base mobile de stand up paddle afin de proposer des planches à la location, ainsi que des cours privés, cours collectifs, cours de paddle fit etc.

De plus amples renseignements sont disponibles sur le site <http://sport-et-nature.ch/>

Sport & Nature
Stand Up Paddle

Une base nautique qui vient à vous

- La liberté du choix des plans d'eau, lacs et rivières, grâce à notre base mobile.
- L'expertise et le professionnalisme d'un encadrement individuel ou de groupe.
- La variété de prestations: du pédagogique à l'événementiel.
- Tout public sous toutes ses singularités, encadrement adapté à l'âge et à l'expérience

Intéressés, contactez nous au 077 416 66 37
ou visitez notre site internet www.sport-et-nature.ch



WIFI PUBLIC À BELLEVUE

Depuis que les beaux jours sont de retour, le Port Saladin, la promenade devant les commerces de la route de Lausanne et l'esplanade Gitana sont pourvus d'un wifi public permanent. La zone couverte est signalisée sur site par des panneaux indicateurs à l'image de cette illustration. Ce réseau est équipé de filtres limitant son utilisation.



SERVICE TECHNIQUE

Pour toute question relative aux travaux, autorisations de construire, enquêtes publiques, locations au parking caravanes/camping-cars des Chânats, locations d'emplacement sur les racks pour canoës/kayaks/paddles au Port Saladin, nous vous renseignons volontiers au 022 959 88 23, aux heures d'ouverture suivantes :

Lundis, mardis, jeudis et vendredis de 9h00 à 12h00 et de 13h30 à 17h00, ainsi que les mercredis de 9h00 à 12h00.

Vous pouvez également nous écrire à : technique@mairie-bellevue.ch.



La Mairie de Bellevue vous souhaite un bel été 2015.

AGENDA

JUIN 2015

Mardi 2 :	Séance d'assermentation du Conseil municipal
Mercredi 3 :	Sortie des aînés, journée
Lundi 8 au dimanche 21 :	« Jouez, je suis à vous » venez jouer librement du piano à l'Esplanade Gitana
Vendredi 12 :	ABC Club, spectacle des enfants
Dimanche 14 :	Votations populaires
Jeudi 18 :	Ramassage des encombrants
Vendredi 26 :	Fête des Promotions, école de Bellevue
Lu 29 au ve 21 août :	Vacances scolaires d'été

JUILLET 2015

AOÛT 2015

Samedi 1^{er} :	Fête nationale à Bellevue
Jeudi 27 au samedi 29 :	Ciné Gitana – Retour vers le futur (trilogie)

SEPTEMBRE 2015

Jeudi 10 :	Jeûne genevois
Dimanche 27 :	Vide grenier, organisé par le Club des Bellevistes



NUMÉROS D'URGENCE

Urgences médicales, ambulances :	144
Service du Feu :	118
Police :	117
Empoisonnements :	145
Genève-Médecins :	022 754 54 54
Médecins Urgences :	022 322 20 20
SOS Médecins :	022 748 49 50
Urgences de l'Hôpital de la Tour :	022 719 60 00 et 022 719 61 11
Vétérinaires de garde :	0900 83 83 43

NUMÉROS PRATIQUES

Ramoneur officiel pour Bellevue : M. Jean-Pierre Bourqui	022 784 29 28
Transvoirie : (questions liées aux déchets)	022 306 15 15
GIAP :	079 909 51 34
Crèche :	022 758 06 36
Bibliothèque :	022 959 75 47
Ecole :	022 959 75 40

Pour les Associations communales qui souhaiteraient publier des informations, ou les personnes désirant suggérer un article, la diffusion du journal « Votre Mairie vous informe » a lieu en mars, juin, septembre et décembre avec **un délai de reddition des articles au 10 du mois précédent.**

SITE INTERNET POUR LES BELLEVISTES

Le site www.bellevue-beach.ch est à la disposition des bellevistes; vous pouvez y insérer des petites annonces gratuites, vous informer sur les manifestations à venir, vous renseigner sur les commerces et associations locales.

Toutes les informations que vous souhaitez insérer sont les bienvenues afin que ce site soit le plus consulté possible.

Mairie Bellevue

Route de Lausanne 329
CP 44 - 1293 Bellevue
Tél. 022 959 88 20
Fax 022 959 88 21
info@mairie-bellevue.ch
technique@mairie-bellevue.ch
dd@mairie-bellevue.ch
cm@mairie-bellevue.ch
www.mairie-bellevue.ch

Heures d'ouvertures de la réception

- Les lundis, mardis de 13h30 à 16h30
- Les mercredis de 9h00 à 13h00
- Les jeudis de 13h30 à 19h00
- Les vendredis: fermé

	Administration communale
	Sécurité
	Culture et loisirs
	Social et jeunesse
	Technique – Bâtiments – Services extérieurs
	Développement durable
	Informations pratiques

Retrouvez ce journal sur
notre site internet sous
"Publications".



Imprimé sur papier 100% écologique (fabriqué à 60% avec des fibres de vieux papier et à 40% de cellulose) répondant aux normes du Forest Stewardship Council (FSC mixed sources) assurant que les forêts sont gérées selon des principes de développement durable.



MIXTE
Issu de sources
responsables
FSC® C103623